

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 8 et 9 JUIN 2024
AU SCHNEPFENRIED**

Présents :

Pour le Bureau National :

François Septier	Président	François Bérenger	Secrétaire
Gaston Ponti	Trésorier	Jean Michel Harp	Secrétaire adjoint
Richard Fulweber			

Pour les représentants des régions et départements :

Denise Wintz	Bas-Rhin	Serge Schmitt	Moselle
Michel Jacquot	Vosges	Pascale Rémy (remplaçante)	Normandie
Claudine Théophane	Grand-Ouest	Claude Pelleing	Provence Méditerranée
Claude Muller	Haut-Rhin	Alexandre Soria	Ile-de-France
Marc Besensenait	Rhône-Alpes	Philippe Sorin	Bourgogne- Franche Comté
Jean-Marie Deknudt	Nord		

Auditeurs :

Thérèse Giraudeau	A.N de Niort	Rémi Lenière	A.N Villeneuve d'Ascq
-------------------	--------------	--------------	-----------------------

Secrétariat fédéral :

Johanna Jakubowicz	Secrétariat fédéral	Claude Bernat	Référent Dolibarr
--------------------	---------------------	---------------	-------------------

Excusés :

Sylvain Quiquempois	Vice-président	Nathalie Betemps Henri Rogé	Rhône-Alpes Normandie
---------------------	----------------	--------------------------------	--------------------------

Ordre du Jour

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Désignation du président de séance.
3. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 avril 2024.
4. Trésorerie :
 - Bilan 2023, prévisions 2024, ristournes régionales
5. Fonds de Solidarité
6. Communication
 - Dolibarr
 - Site internet
 - Projet de brochure maisons et campings.
7. Chantiers en cours (Bureau Véritas, Maif, UNADERE)
8. Formation
9. Thème du Congrès

Ouverture de la séance à 9h00

Points ordre du jour	Informations – Débats	Propositions - décisions
1. Approbation de l'ordre du jour.	En préambule, François Septier, président de la Fédération, rappelle l'importance de l'engagement des Amis de la Nature, dans l'optique des élections européennes, et de la montée de l'extrême droite et de ses idées.	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité
2. Désignation de la présidence de séance.	François BERENGER se propose d'occuper le poste de président de séance, accord est donné par tous.	La proposition est adoptée à l'unanimité.
3. Approbation du compte-rendu de la réunion du CA du 13 avril 2024.	Le dernier compte-rendu est bien conforme aux échanges tenus en C.A en visio	Les délégués régionaux demandent au moins 15 jours pour faire les corrections mais accord à la majorité moins deux abstentions

Points ordre du jour	Informations – Débats	Propositions - décisions
4.Trésorerie	<p><u>Trésorerie</u> : 511 876€ au total fin mai 2024. Dépenses exceptionnelles pour les formations à hauteur de 10000€ et 2500€ DRI pour l’emailing depuis Dolibarr.</p> <p><u>Fonds de Solidarité</u> : avec la donation d’Avril 50 de 297.000€, il y a actuellement 317.000€ sur le Fonds de Solidarité. Les régions pourront faire également appel au Fonds de Solidarité lors de la mise en place d’opérations exceptionnelles pour animer leur réseau.</p> <p><u>Suite à la clôture du bilan 2023</u> : 97.000€ de dépenses avec 102.000 € de recettes, résultat positif de 2000€. Pour 2024, le prévisionnel permet d’annoncer au moins 30.000€ de résultats avec l’apport de produits financiers de placement ainsi que des cotisations à la hausse.</p> <p><u>Congrès 2025</u> : hébergement au VVF du Val d’Orbey. Prévision sur 200 personnes du vendredi 14h au lundi 10h, soit 310€ par personne. Le budget serait de 62.493 € moins une remise de 5%, soit environ 60.000€.</p> <p>La fédération propose de participer aux frais de congrès à hauteur de 30.000€, (10.000€ en 2022) ce qui ramènerait le coût pour les délégués à environ 160€/ personne.</p>	<p>Passage de 1 à 2 € pour la ristourne régionale pendant 1 an. Vote à l’unanimité</p> <p>Vote des comptes fédéraux à l’unanimité moins une abstention</p> <p>Vote de la participation de 30 000€ de la Fédération aux frais de congrès :</p> <p>Deux abstentions</p>

Points ordre du jour	Informations – Débats	Propositions - décisions
5. Fonds de Solidarité	<p>Possibilité d'accorder des subventions et /ou des avances remboursables sur le Fonds de Solidarité en raison de l'enveloppe conséquente qui est maintenant allouée. Le fonds de roulement de la fédération ne sera pas affecté.</p> <p>Comme prévu, chaque dossier, étudié par le BN fera l'objet d'une décision du C.A, qui veillera à maintenir des dons compatibles avec la pérennité du dispositif qui permet à certaines associations locales de se lancer dans des projets et d'aller de l'avant.</p> <p>Les dossiers de Rouen (1 contre, 1 abstention), Belfort (1 contre, 1 abstention), Illzach (1 contre, 2 abstentions), ont été exposés et acceptés après un vote.</p> <p>Il est impératif que les associations locales qui ont fait appel à des organismes bancaires et à des subventions apportent à la fédération les accords des tiers pour qu'elle débloque les sommes. Lorsque que les travaux seront terminés les AL devront fournir les factures acquittées à la fédération.</p>	<p>Voté à la majorité – 1 contre (l'octroi de subventions) 2 abstentions</p> <p>Voté à la majorité - 1 contre et deux abstentions.</p> <p>Il est encore possible pour cette année de faire des demandes durant l'été qui seront présentées à la réunion du Bureau mi-septembre.</p>
6. Communication	<p><u>DOLIBARR</u> Seulement 5300 adhérents saisis et à jour de cotisation c'est-à-dire 75% des effectifs (7100 cartes payées). Cela n'est pas acceptable, car la mise en place de cet outil a été décidée par le Congrès de 2022 et certains continuent de le négliger, faisant peu de cas des heures de travail des bénévoles qui, depuis deux ans, œuvrent à son fonctionnement. C'est quasiment une entrave au bon</p>	

	<p>fonctionnement fédéral.</p> <p>IMPORTANT : L'envoi des cartes 2025 est conditionné par les cotisations de cette année. Donc pas de cartes pour 2025, si rien n'a été saisi pour 2024. C'est le numéro de cotisation qui apparaîtra sur la carte 2025. C'est aussi de cet enregistrement que découlera le nombre de délégués au Congrès National Claude Bernat fera des formations pour ceux qui éprouvent des difficultés. Toute difficulté doit être signalée au moyen du « ticket » prévu à cet effet. Claude Bernat fournira une liste aux responsables régionaux pour qu'ils puissent relancer les A.L qui ne renseignent pas Dolibarr. L'envoi d'emailing à tous les niveaux est maintenant déployé, il est conforme au RGPD. Cette possibilité de communiquer est également un levier de l'engagement et devrait faciliter les échanges.</p> <p>SITE INTERNET <u>Objectif : opérationnel fin 2024.</u> L'homogénéité de l'identité visuelle est primordiale. Elle sera identique pour tous les sites. Les sites locaux comporteront un encart fédéral et régional. La maintenance de la sécurité et de la mise à jour des sites sera globalisée et confié à un professionnel externe. L'information reste bien sûr à la main des AL des régions, de la fédé. Ce réseau doit devenir l'outil principal de notre communication interne et externe. L'adhérent rentrera son numéro Dolibarr pour accéder à la partie « adhérent » du site si bien qu'au jour où il ne sera plus adhérent cette partie ne sera plus accessible. Un groupe de travail serait nécessaire comme celui de Dolibarr pour suivre le travail avec le prestataire web qui sera choisi. Une consultation avec ébauche de cahier des charges a été lancée, et nous</p>	<p>Vote à la majorité moins une abstention</p> <p>Vote adopté d'une enveloppe maximum de 50 000 € Avec 4 abstentions</p> <p>Appel à volontaires pour un groupe de travail communication, au moins une par région est</p>
--	---	--

	<p>avons déjà quelques réponses qui seront livrées au groupe de travail ci-dessus.</p> <p>BROCHURE 16 PAGES</p> <p>Sylvain Sester, photographe bénévole de l'association de Guebwiller a composé la page de couverture. Merci à lui.</p> <p>Rajouter le logo international avec la maison sur la 4ème de couverture, avec le slogan « pour des loisirs différents » et les logos.</p>	<p>attendue pendant l'été</p> <p>La couverture V4 est adoptée à l'unanimité</p> <p>Rappel auprès des AL de faire remonter les infos et photos actualisées pour insertion dans la brochure.</p>
--	--	--

Points ordre du jour	Informations – Débats	Propositions - décisions
<p>7.Chantiers en cours</p>	<p>BUREAU VERITAS</p> <p>Le BN n'est pas favorable à l'établissement d'un contrat avec Véritas car, au-delà du coût, il faudrait que cette veille soit suivie par des bénévoles en région pour ne pas rester lettre morte. Or, Les équipes des SDIS sont questionnables gratuitement. Toutefois, il ne faut pas rester inactifs devant les normes de sécurité et prendre conscience que la législation évolue. L'UNAT Grand Est a rédigé un guide sur la préparation de la visite de contrôle qui circulera prochainement.</p> <p>Site référent : https://sitesecurite.com/portail-erp.php</p>	<p>Le travail avec Juliette Rabault sera poursuivi pour mettre à jour les fiches existantes. La proposition Bureau Véritas est abandonnée.</p>

<p>7.Chantiers en cours</p>	<p><u>MAIF</u> Une assurance globale pour toutes les activités et tous les adhérents sera incluse dans le montant des cotisations (contrat de 38.515€). Les cartes 2025 coûteront donc 20€ avec assurance, la fédération prenant en charge le cout de l'assurance à partir du 1 janvier 2025. Les associations locales peuvent résilier leurs contrats pour les activités dès à présent pour une prise en compte au 1^{er} Janvier. Celles qui sont déjà assurées Maif n'ont rien à faire, elles basculeront automatiquement sur le nouveau contrat groupe. Tout le monde fera des économies et nous serons sûrs de la couverture de chacun de nos adhérents et de nos activités. <u>Attention</u>, l'assurance du bâti n'est pas prise en compte dans ce contrat. Sur la nouvelle carte d'adhérent figurera le numéro du contrat groupe fédéral Maif</p> <p><u>UNAT</u> : la fédération du Haut Rhin est affiliée est affiliée à l'UNAT Grand Est, car elle travaille sur la réglementation autour des maisons. N'hésitez pas au niveau régional à voir les spécificités développées par celle de votre région.</p> <p><u>VVF-VVI</u> Une convention va être signée avec VVF sur le modèle de la FUAJ, certains villages deviennent VVI (village inclusifs) pour aider les personnes éloignées de l'emploi et permettre de recruter plus largement de la main d'œuvre dans les villages vacances, le secteur hôtelier étant en tension. Le Bureau va retravailler ses partenariats avec la FUAJ et G.C.U (groupement des campeurs universitaires)</p> <p><u>UNADERE</u> Ne pas oublier que cette centrale d'achat propose des prix sur les prestations de SOCOTEC qui est un organisme de contrôle et d'audit ainsi que sur des achats de</p>	<p>Vote à l'unanimité (moins une abstention) pour une assurance fédérale pour un an à compter du 1^{er} janvier 2025.</p> <p>Le guide UNAT sur la préparation à la visite de la commission de sécurité circulera cet été dans le réseau</p> <p>Réduction 5% pour les individuels et les groupes à minima et d'autres avantages</p>
------------------------------------	--	--

	<p>matériel. Claudine Théophane rappelle qu'UNADERE peut aussi démarcher des fournisseurs qui ne sont pas dans leur catalogue pour obtenir de meilleures conditions de prix.</p> <p>HANSI</p> <p>Pour Halte Aux Nuisances Sonores et Incivilités. (Hansi est très connu en Alsace c'est le pseudo d'un célèbre peintre caricaturiste résistant alsacien)</p> <p>Ce collectif aura pour but de faire des propositions en vue de trouver des solutions concrètes aux problèmes liés à la sur-fréquentation de la route des Crêtes.</p> <p>Il regroupe des associations type Club Alpin, Club Vosgien, Randonneurs cyclistes, chasseurs, etc...</p> <p>Les Amis de la Nature 68 et 88 ont décidé d'adhérer à ce collectif et d'y travailler concrètement avec les autres associations, car dialoguer au niveau local semble fondamental pour faire entendre nos propositions.</p> <p>UNION DES COLLECTIFS DROIT A LA NATURE</p> <p>Depuis plusieurs mois, des collectifs citoyens se mobilisent pour un accès libre et respectueux aux espaces naturels, privés comme publics.</p> <p>La loi n° 2023-54 parue le 2 février 2023 visant à limiter « l'engrillagement » des espaces naturels et protéger la propriété privée, permet d'interdire l'accès aux randonneurs et autres amoureux de la nature à des territoires qui n'avaient jamais été clôturés jusqu'alors, allant jusqu'à interdire des GR répertoriés.</p> <p>Pire, elle criminalise les promeneurs qui sont dorénavant susceptibles d'être verbalisés pour le simple fait de traverser à pied un espace naturel (forêt, montagne) situé dans un terrain privé. 60 000 personnes ont signé des pétitions pour demander un accès libre à ces espaces.</p>	<p>Vote à la majorité moins une abstention pour que le logo national apparaisse dans ces luttons collectives</p>
--	---	--

<p>Hors ordre du jour</p>	<p>Alexandre Soria nous donne des explications sur le chèque emploi associatif. IL permet l'embauche simplifiée d'un salarié. Ce qui peut, dans certains cas soulager les bénévoles. Comment gérer les A.L qui ne participent pas à la vie régionale et fédérale, ne payent plus les cotisations, etc.... ?</p>	<p>Deux lettres circuleront, une pour rappeler les droits et devoirs des A.L en vue de la préparation du congrès et une autre plus ciblée, avant radiation éventuelle par le prochain congrès. Merci aux présidents de régions de faire remonter les noms des A. L- Vote à l'unanimité</p>
<p>9.Thème du Congrès</p>	<p>François Septier prend la parole pour lancer le débat sur ce thème. Il dit combien le thème de l'avenir de notre mouvement préoccupe le Bureau National, le CA, et beaucoup de nos adhérents. Il s'appuie sur le texte de 2004 qui figure sur le site internet dans nos textes d'orientation, et qui semble convenir à tous dans le cadre dressé. Au nom du BN, il propose un thème : « les AN ont-ils un avenir ? Comment le construire ? Quelle direction prendre ? » La discussion s'engage. Il est difficile ici d'en résumer la richesse. Il est rappelé : l'importance de l'idée de tourisme social, qui est une de nos spécificités, à travers nos maisons. L'importance de la défense de notre environnement, qui est dans l'ADN de notre association. L'importance de ne pas être seul, mais en lien avec d'autres associations.</p>	

	<p>Un « nouvel élan » serait préférable au terme « avenir » qui renvoie au passé.</p> <p>Le maillage entre les adhérents et les A.L doit se tisser soit au niveau régional pour faire des activités, créer de la convivialité à travers le tourisme, dans nos maisons, soit au travers d'actions de défense de la nature et de nos valeurs de manière générale.</p> <p>La Fédération sert de chapeau mais les initiatives viennent du local, pour cela il faut que les adhérents se rencontrent et que l'information circule.</p> <p>Il est important que les délégués ne soient pas toujours les mêmes ou qu'une nouvelle personne plus jeune accompagne les plus anciens.</p> <p>On ne peut pas vivre en monde clos refermé sur nous-même, à l'intérieur notre réseau, il faut aussi s'ouvrir à d'autres, à des nouvelles réflexions et mode d'actions.</p> <p>Apparait un nouveau thème : « Les Amis de la Nature : vers un nouvel élan »</p>	<p>Proposition de thème</p> <p>Les Amis de la Nature vers un nouvel élan</p> <p>Oser passer le relais.</p>
--	--	---

Le Powerpoint utilisé en séance sera envoyé aux membres du CA

Fin de la réunion le 9 juin 2024 à 12h.

Merci pour l'accueil réservé par l'équipe de Colmar au Schnepfenried

François SEPTIER
Président National



François BERENGER
Secrétaire fédéral

